

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	24
Votants	27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gabriel DENIZOT, le Maire.

Présents :

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur DELEHAYE André ; Madame MOLONEY Pauline ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; Monsieur SEGURET Alain ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PINON Nicole, Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Madame VELAY Christiane.

Absents excusés :

Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame BLANCHET Ludivine ; Monsieur GIRAULT Dominique.

Procuration a été donnée à :

Monsieur SEMENCE Gérard a donné procuration à Monsieur POIDVIN Thomas.
Madame BLANCHET Ludivine a donné pouvoir à Madame SALIN Audrey.
Monsieur GIRAULT Dominique a donné procuration à Monsieur LHOSTE Laurent.

Madame PIROG Dominique est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-058 : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2025 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE.

Vu l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;
Vu la délibération n°2026-033 du 27 avril 2026 votant la reprise anticipée du résultat 2025 du budget annexe de l'eau potable ;
Vu le rapport de présentation des comptes financiers uniques 2025.

Les résultats de l'exercice 2025 sont :

Recettes de l'exercice	(a)	31 694,69	(c)	70 395,62
Dépenses de l'exercice	(b)	8 502,86	(d)	39 821,12

INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
CFU 2025			
Résultat antérieur	110 700,59	Résultat antérieur	590 009,42
Résultat de l'exercice (a-b)	23 191,83	Résultat de l'exercice (c-d)	30 574,50
RESULTAT DEFINITIF	133 892,42	RESULTAT DEFINITIF	620 583,92
RESULTAT GLOBAL	754 476,34		
2026			
Excédent (R001)	133 892,42	Excédent (R002)	620 583,92
Reports (Restes à réaliser) - recettes	0,00		
Reports (Restes à réaliser) - dépenses	4 042,80		
Financement excédentaire	129 849,62		
Comblement du déficit (R/1068)	0,00	→	0,00
Financement manquant	0,00		
Excédent (R001)	129 849,62	Excédent (R002)	620 583,92

Après présentation des éléments.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

DÉCIDE :

- **D'AFFECTER** au compte R001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » la somme de 129.849,62 € ;
- **D'AFFECTER** au compte R002 « Résultat d'exploitation reporté » la somme de 620.583,92 € ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le 1^{er} juin 2026

La Secrétaire de séance,



Dominique PIROG

Le Maire,




Gabriel DENIZOT